



Développement durable



La problématique

- **Une croissance aveugle durant « les Trente Glorieuses »**
- **De la crise (1^{er} choc pétrolier de 1973) à la mondialisation**
- **Nombreuses catastrophes :**
 - Usine chimique de Seveso (Italie en 1976)
dioxine → maladie de la peau sur 200 habitants, 1800 ha contaminés
 - Usine fabriquant des pesticides à Bhopal (Inde en 1984)
gaz toxique → des dizaines de milliers de morts, 500 000 blessés
 - Marées Noires (Torrey Canyon, Amoco Cadiz, Erika, Prestige, ...)
- **Changement climatique :**
 - la banquise fond, les glaciers alpins reculent, des espèces tropicales s'installent dans des zones tempérées, la barrière de corail dépérit dans le Pacifique ...
 - des phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient : tempête de 1999 en France, inondations d'août 2002 en Allemagne, canicules des été 2003 et 2018, tempêtes Klaus (2009), Xynthia (2010),

Les changements observés sur la Terre au XX^e siècle



-10%

Réduction de la couverture neigeuse (environ -10% depuis la fin des années 1960) et recul des glaciers de montagne, autres que polaires



+0,6°C

Augmentation de la température moyenne mondiale à la surface du globe de 0,6°C



+10
à 20 cm

Augmentation du niveau moyen des océans de 10 à 20 cm



+5 à 10%

Augmentation de 5 à 10% des précipitations continentales dans l'hémisphère Nord et diminution des pluies de ≈3% sur une partie de la Méditerranée et sur l'Afrique du Nord et occidentale

Source : GIEC, 3^e rapport

photo © Blaquart Mathieu (<http://www.missionsgrivice.com/>)

Réchauffement

observé en France au XX^e siècle : +0,9°C

jusqu'à +0,7°C

de +0,7°C à +0,9°C

de +0,9°C à +1,1°C

supérieur à +1,1°C



Tendances (en °C/siècle)
1901-2000 à partir
de 70 séries de
températures moyennes

Source : Météo France

illustration © logicalnot.com
photo © Lynden m. Smith / http://www.gps4.com

Effet de serre et couche d'ozone

2 phénomènes différents mais liés

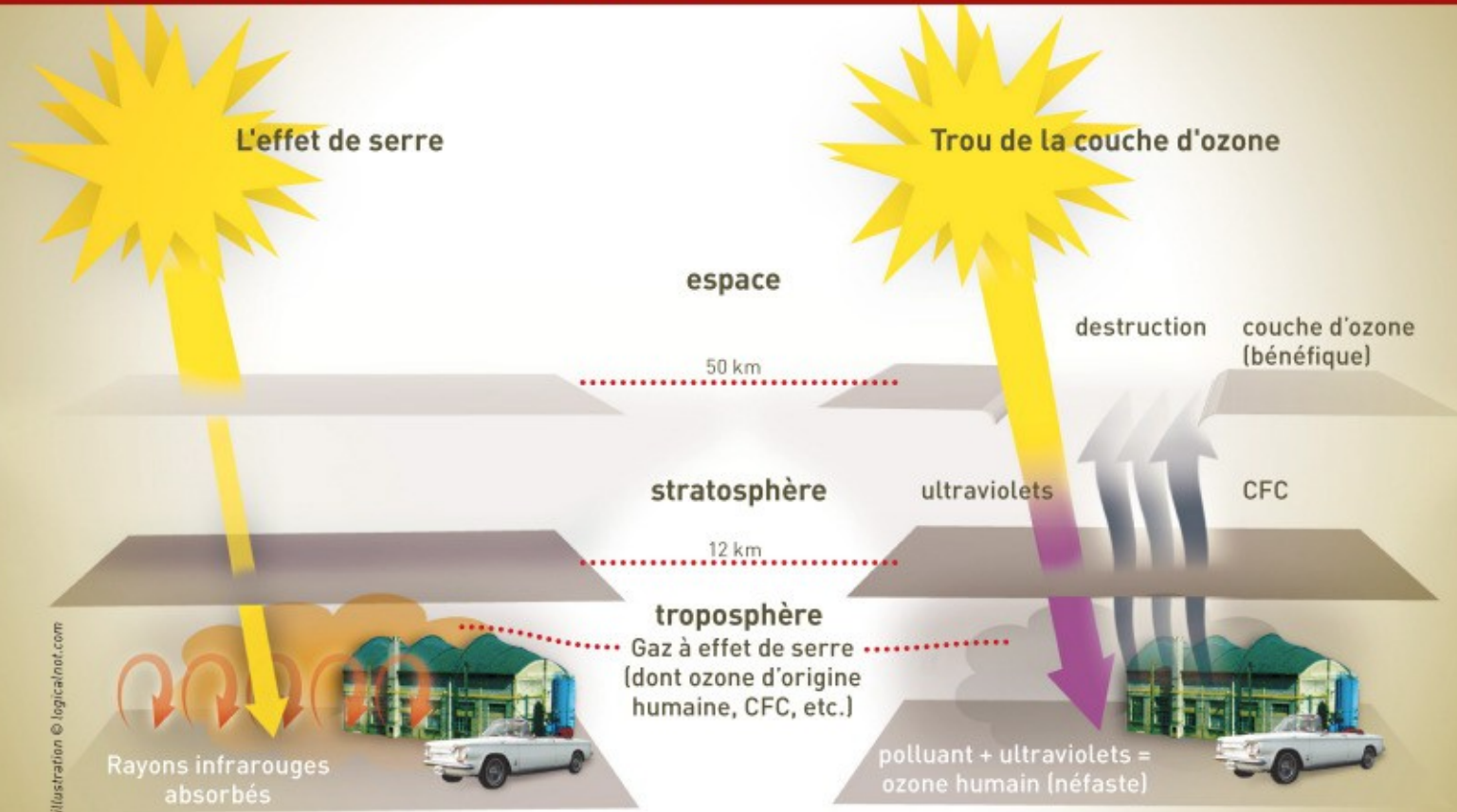


illustration © logicalnot.com

La prise de conscience

- **Juin 1972 à Stockholm : Conférence mondiale sur l'environnement (ONU)**
113 états décident de préserver les ressources naturelles et préconisent un développement harmonieux entre économie et environnement
- **1992 Sommet de la Terre à Rio (179 pays)**
*AGENDA 21 et 27 principes à suivre :
principes de précaution, pollueur / payeur, information, études d'impact ...*
- **1997 Conférence des Nations Unies (New York)**
le bilan montre que les engagements n'ont pas été tenus
- **Protocole de Kyoto en 1997 (pays industrialisés)**
réduire les émissions de gaz à effet de serre de 5% entre 2008 et 2012 / 1990
- **2002 Sommet de Johannesburg (bilan plus que mitigé)**
*augmentation de 9% des gaz à effet de serre depuis 1992 :
récifs coralliens réduits de 27%, 1/4 des espèces de mammifères et 12% des espèces d'oiseaux menacés de disparition.
Cependant une croissance de 57% de la consommation énergétique est prévue en 2020*

COP 21, « accord de Paris » :

limiter la hausse à 1,5°C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels

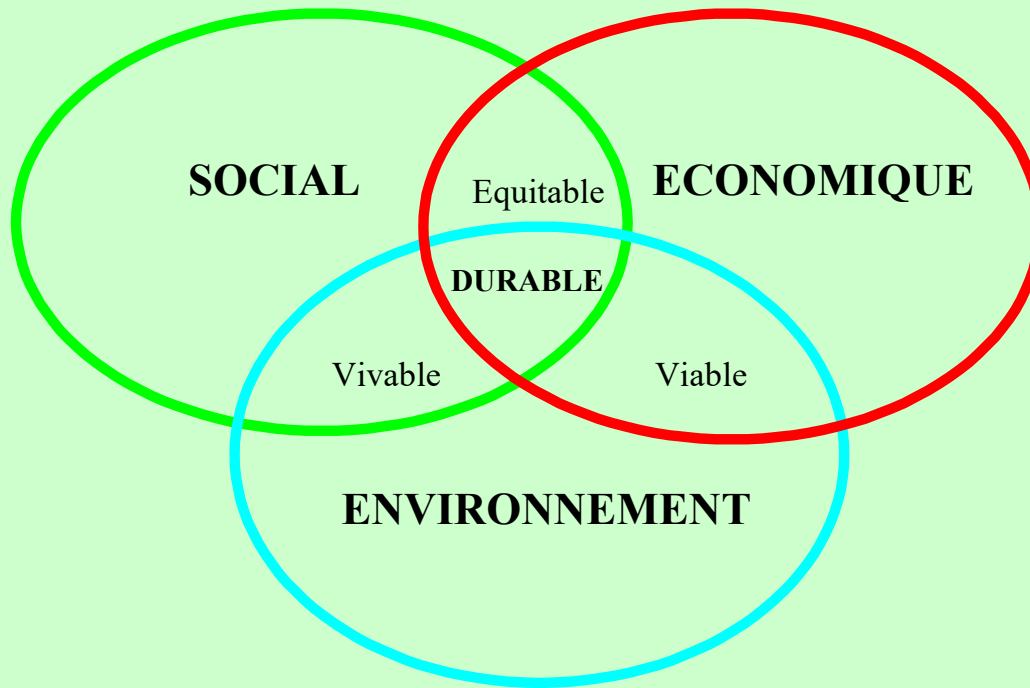
Accord approuvé par 195 pays le 12 déc 2015 et entré en vigueur le 4 nov 2016

Le concept de développement durable

- En 1983, Mme Grö Bruntland, ancien ministre norvégien de l'Environnement, anime pour le compte des Nations Unies une commission sur la stratégie de développement harmonieux à long terme. Ses travaux ont été publiés en 1987 sous le titre *Our Common Future*. Le concept de développement durable y est ainsi formulé :
- **« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »**
- Cette définition est devenue la référence

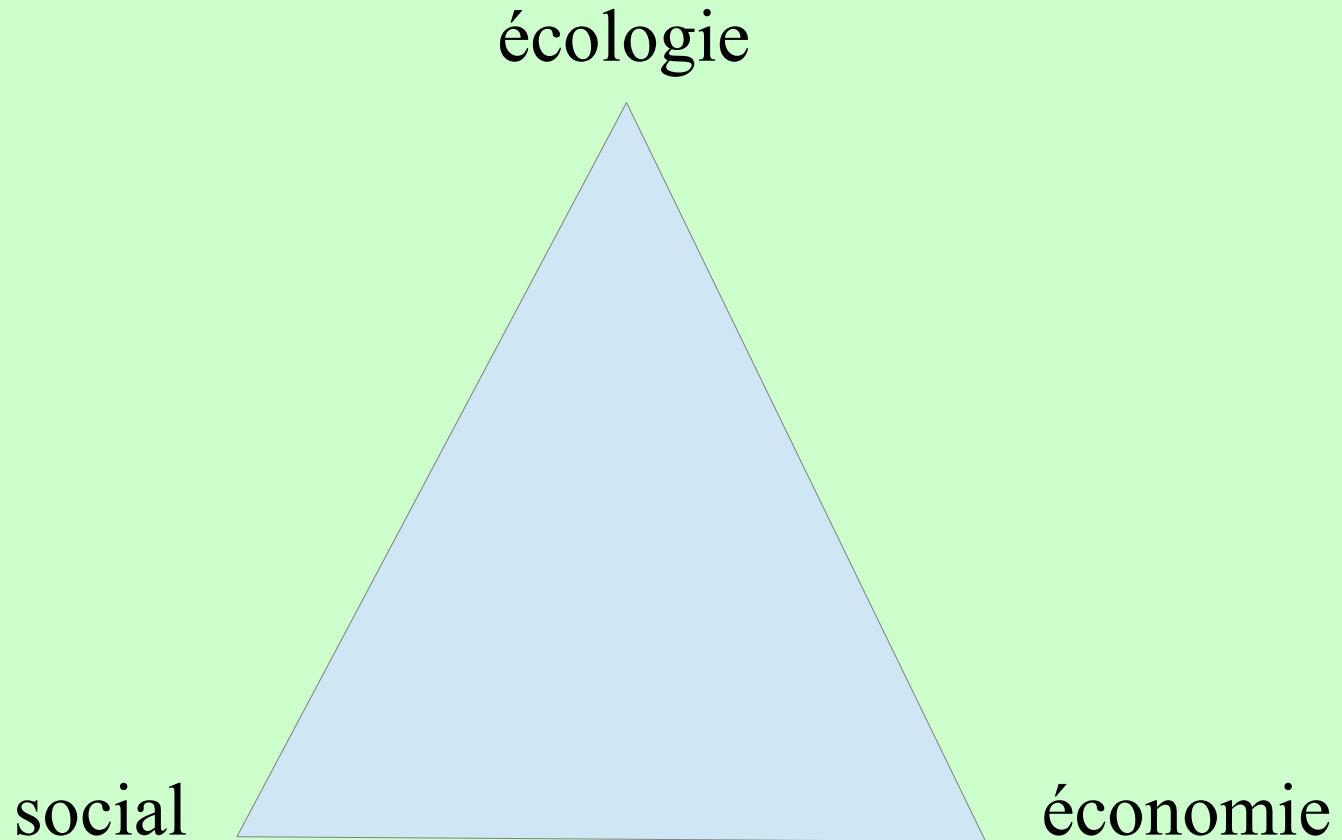


Les piliers du Développement Durable



Solidarité - Précaution - Participation

Théorie du triangle



Le commerce équitable



Le commerce équitable est une façon de faire du commerce social pour aider au développement durable. La logique du profit à tout prix est bannie. Ce système est un moyen d'équilibrer les échanges entre les pays du Nord et ceux du Sud.

- **Assurer une juste rémunération** du travail des producteurs et artisans les plus défavorisés, leur permettant de satisfaire leurs besoins élémentaires : santé, éducation, logement, protection sociale.
- **Garantir le respect des droits fondamentaux** des personnes (refus de l'exploitation des enfants, de l'esclavage...)
- **Favoriser la préservation de l'environnement**, proposer aux consommateurs des produits de qualité. "
- **Le label Max Havelaar**



La gouvernance



- Procédure de décision alliant démocratie délégative (élective) et participative
- Partenariat privé / public : participation de tous les acteurs
transparence, responsabilité, équité et efficacité => large consensus.
- La persuasion vaut mieux que les grands discours.

La mise en oeuvre

- **Agenda 21**

- Programme d'actions concernant le Développement Durable pour le 21^{ème} siècle



- **Haute Qualité Environnementale (HQE)**

- Démarche de construction de bâtiments selon 14 cibles

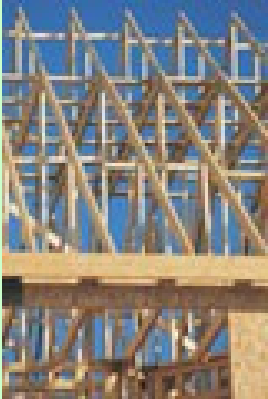
Maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur

Cibles d'éco-construction :

- *Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat*
 - *Choix intégré des procédés et produits de construction*
 - *Chantiers à faible nuisance (déchets, bruit, pollution)*

Cibles d'éco-gestion

- *Gestion de l'énergie*
 - *Gestion de l'eau*
- *Gestion des déchets d'activité*
- *Gestion de l'entretien et de la maintenance*



Créer un environnement intérieur satisfaisant

Cibles de confort

- *Confort hygrothermique*
 - *Confort acoustique*
 - *Confort visuel*
 - *Confort olfactif*

Cibles de santé

- *Conditions sanitaires des espaces*
 - *Qualité de l'air*
 - *Qualité de l'eau*

Que fait votre ville ?

- tri des déchets
- économies d'énergie et d'eau dans les établissements publics
- démarche HQE dans les constructions publiques
- programme de renouvellement du parc automobile municipal par l'achat de véhicules propres, hybrides ou électriques
- achats de produits issus du commerce équitable
- interdiction d'acheter du bois exotique non labellisé « forêt durable »
- Interdiction d'utiliser du sable marin pour construire en béton
- agenda 21
- charte de développement durable destinée au personnel communal
- semaine du développement durable du 30 mai au 5 juin 2019

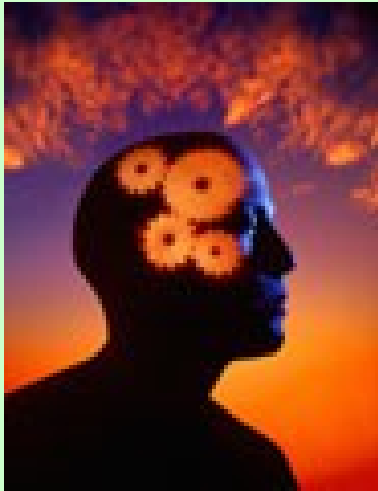
Agenda 21



- économies d'énergie
- économies d'eau
- déplacements urbains
- propreté
- énergies renouvelables
- ...



Penser globalement – Agir Localement



Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières,
il n'y a pas de petites actions en matière de
développement durable : faisons les bons
gestes au quotidien pour sauver la planète.

